Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2012)

Heft: 1

Artikel: 15 millions pour les enchères de l'économie d'électricité

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-641524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

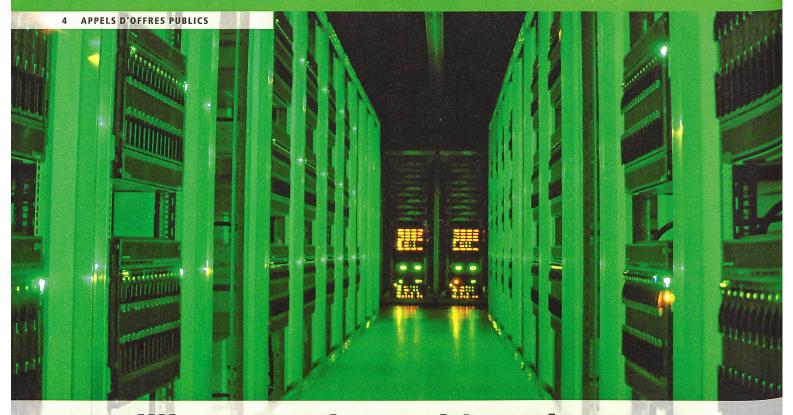
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



15 millions pour les enchères de l'économie d'électricité

Le troisième tour des appels d'offres publics pour promouvoir les économies d'électricité a été lancé à la fin novembre 2011. Les projets peuvent être soumis d'ici à la mi-février et les programmes jusqu'à fin février. Une enveloppe de 15 millions de francs est prévue à cet effet.

Lancé pour la première fois en mars 2010, l'outil des appels d'offres publics est un instrument de promotion de l'efficacité dans le domaine de l'électricité. Il permet de soutenir des programmes et des projets contribuant à réduire la consommation d'électricité dans l'industrie, les services et les ménages, à un coût aussi faible que possible.

Les deux premières séries d'appels d'offres, menées respectivement en 2010 et en 2011, ont permis de soutenir 53 projets et 33 programmes qui permettent d'économiser au total plus de 100 millions de kilowattheures (kWh) par année. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 19 000 ménages suisses. Fort de ces deux expériences positives, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a lancé un troisième appel d'offres à la fin novembre 2011. «La procédure pour la réception des dossiers est ouverte jusqu'à la mi-février 2012 pour les projets et jusqu'à fin février pour les

INTERNET

Informations sur les appels d'offres publics à l'OFEN:

www.prokilowatt.ch

programmes, explique Andreas Mörikofer, chef de projet à l'OFEN. L'enveloppe budgétaire se monte à 15 millions de francs.»

Né avec la RPC

L'instrument des appels d'offres est né dans le cadre de l'élaboration de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de la révision de la loi sur l'énergie, approuvées par le Parlement en 2007. La rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté issu d'énergies renouvelables et les appels d'offres publics sont deux des aboutissements de cette révision (article 7a de la loi sur l'énergie). Le financement de ces deux mesures est assuré par le même fonds, qui est alimenté par un supplément sur les coûts de transport des réseaux à haute tension. Actuellement, le prélèvement effectif est de 0,45 centime par kilowattheure (ct./kWh) et le prélèvement maximal, défini dans la loi, de 0,6 ct./kWh. Dès 2013, ce dernier grimpera à 0,9 centime. Selon la loi encore, 5% au plus de ce fonds peut être affecté aux appels d'offres publics, la plus grande partie servant à financer la RPC.

Le choix des projets et des programmes se fait selon une procédure de mise aux enchères. «Remportent l'adjudication les projets et les programmes permettant d'économiser des kilowattheures au coût le plus faible», précise Andreas Mörikofer. Mais ce n'est pas tout. Bien que les projets retenus offrent un rapport coût-efficacité aussi bas que possible, ils ne sont pas rentables pour les entreprises ou les particuliers sur le moyen terme. L'instrument des appels d'offres prend alors tout son sens, comme l'explique le responsable de l'OFEN: «Nous soutenons des mesures dont la durée d'amortissement dépasse celle qui est d'usage dans la branche. Sans notre instrument, ces mesures d'économie ne pourraient tout simplement pas être prises.»

Jusqu'à un million de francs

Dans le cadre des appels d'offres publics, on distingue les projets et les programmes. Les projets comprennent une ou plusieurs mesures d'efficacité énergétique susceptibles d'induire des économies d'électricité au niveau des installations, bâtiments, appareils ou véhicules. Leur durée est limitée dans le temps et la contribution maximale est de 40% des investissements nécessaires. Le minimum est fixé à 20 000 francs et le plafond à 750 000 francs.

Un programme, quant à lui, contient généralement plusieurs mesures individuelles et vise à modifier le comportement de

groupes cibles choisis. Le programme associe typiquement des contributions financières et des applications énergétiquement efficaces accompagnées d'informations et de conseils. La durée maximale d'un programme est de trois ans et la contribution financière doit être d'au moins 250 000 francs et d'au plus un million.

Davantage de visibilité

«A nos yeux, les appels d'offres publics se déroulent globalement bien», se réjouit Eric Plan, co-directeur du bureau ProKilowatt mandaté par l'OFEN pour organiser et gérer la procédure. Ce bureau est assuré par l'entreprise CimArk SA basée à Sion. «Les hypothèses quant à l'estimation du potentiel d'économie en kilowattheures émises dans le rapport réalisé avant le lancement de la mesure sont confirmées.»

Selon le responsable de ProKilowatt, si le premier appel d'offres lancé en mars 2010 doit être considéré comme une phase pilote, le second tour a déjà atteint une large couverture nationale. «Des projets ont été déposés de Genève au Tessin en passant par la Suisse centrale et orientale.» Toutefois, Eric Plan ne cache pas qu'il souhaiterait rendre la mesure plus visible encore: «On sous-estime toujours le temps nécessaire pour faire connaître un tel outil. Dans le cadre de ce troisième tour, nous avons engagé davantage de moyens pour la communication. Nous espérons en voir l'impact sur le nombre de dossiers déposés d'ici à la fin février.»

Utile à la stratégie énergétique

Les appels d'offres devraient avoir de l'avenir selon le responsable de ProKilowatt. «En regard des réflexions actuelles sur la stratégie énergétique de la Suisse, nous sommes convaincus que des mesures publiques importantes destinées à favoriser les économies d'énergie restent extrêmement utiles et pertinentes.» Il estime toutefois qu'il serait profitable d'intégrer un volet monitoring sur le long terme. «Cela permettrait de pouvoir mieux chiffrer les économies d'énergie sur la durée et d'avoir ainsi une meilleure connaissance de l'impact réel d'un projet. Si l'on veut pouvoir reproduire les bonnes pratiques, c'est très important.»

(bum)

Des fontaines toujours belles mais plus économes

Le projet «FontEn» des Services industriels de Lausanne (SiL) a été retenu en 2011 dans le cadre de la deuxième série d'appels d'offres publics pour l'efficacité électrique. L'objectif du projet est d'améliorer l'efficacité électrique de trois fontaines emblématiques de la Ville de Lausanne. A terme, le projet devrait permettre d'économiser environ 230 000 kilowattheures d'électricité par année, pour un soutien financier de la Confédé-



ration de l'ordre de 100 000 francs. «Ce projet est le résultat de l'effet incitatif des appels d'offres publics», explique Richard Golay, ingénieur EPF auprès des SiL. Les mesures, qui seront prises à partir du début 2012, sont détaillées par l'ingénieur: «Pour commencer, nous allons mener une étude en partenariat avec le Laboratoire de constructions hydrauliques de l'EPFL pour optimiser le profil des bassins d'une des trois fontaines afin de diminuer son débit tout en conservant l'aspect esthétique. Nous allons ensuite installer des variateurs de fréquence sur les moteurs des pompes pour optimiser les débits. Nous allons également remplacer les systèmes d'éclairage immergé actuels par des lampes LED. Enfin, nous moderniserons les systèmes de commande.» Le coût total du projet s'élève à 728 000 francs et s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan d'action de la Ville de Lausanne visant à réduire la consommation d'énergie.

Informations supplémentaires: www.lausanne.ch/sil

YES, le programme d'économie de Glaris Nord

Le programme «YES» des services techniques de Glaris Nord («Technische Betriebe Glarus Nord») s'adresse à tous les habitants et entreprises de la région. Il a été retenu dans le cadre du premier tour d'appels d'offres pour l'efficacité électrique en 2010. Les mesures d'économie ont été menées entre janvier et décembre 2011. Les résultats finaux ne sont pas encore connus mais l'objectif affiché était d'atteindre une réduction de la consommation d'électricité de 2,3 gigawattheures par année. Le soutien de la Confédération a atteint 367 000 francs. «Le programme a connu un très grand succès auprès de nos clients, explique Franco Stocco, chef de projet auprès des services techniques de Glaris Nord. Nous avons notamment distribué gratuitement 13 000 économicaux d'apu, ca qui

devrait nous permettre d'économiser enviror 900 000 kilowattheures (kWh) par année. Nous avons également subventionné 4500 appareils de mesure de consommation de courant et dispositifs de mise hors circuit pour lutter contre le stand-by Cette action devrait contribuer à économiser environ 750 000 kWh supplémentaires par année. Une autre mesure consistait à subventionner le remplacement d'appareils de réfrigération inefficaces pour un potentiel d'économie de 300 000 kWh pa année. Enfin, nous avons cherché à optimiser la consommation d'électricité dans l'administration publique et les écoles de Glaris Nord.»

Informations supplémentaires: www.tbgn.ch

